

La Chambre des conseillers adopte le projet de loi organique relative aux partis politiques

Actualité Maroc

Posté par: Administrateur

Publié le : 13-10-2011 22:40:13

La Chambre des conseillers a adopté, mercredi, le projet de loi organique relative aux partis politiques.

Ce projet vise à doter le paysage partisan d'un cadre légal développé de nature à permettre aux partis politiques de contribuer à asseoir une pratique démocratique saine.

Les dispositions de ce projet de loi visent à encourager les jeunes à adhérer à la vie politique et à doter les partis politiques du soutien logistique conséquent.

Le texte stipule également l'obligation de contrôler le soutien financier public alloué aux partis et le renforcement du rôle de la justice dans la création et la dissolution des organisations partisanes.

Lors des débats, les conseillers ont présenté nombre de remarques et de propositions qui mettent l'accent sur l'importance de ce texte en terme de moralisation de la vie politique et de la réparation des dysfonctionnements que connaît le paysage partisan et spécialement le phénomène de transhumance et de la balkanisation, dans la perspective d'instaurer les principes de démocratie et de bonne gouvernance.

Les intervenants ont souligné l'impératif d'asseoir les principes de la transparence et de la bonne gouvernance dans la gestion financière des partis politiques.

Ils ont insisté sur l'impératif de prémunir les prochaines échéances électorales de toutes formes d'abus ou de corruption.

La chambre des représentants avait auparavant adopté à la majorité le projet de loi organique relative aux partis politiques

MAPF